



TECHNICIENS - MAÎTRISES - CADRES D'AIR FRANCE

DGES lundi 5 juillet 2010

CR CE DGES
JUN 2010

CE DGES

Compte rendu de la session de juin



Karim GHEDDACHE



Bruno MARQUE

SOMMAIRE

- Informations du Président
- ZOOM Orly
- Annonces du Président
- VOTES
 - * Evolution de l'organisation de la formation DGES
 - * Grilles horaires de la Direction des OPS CDG
 - * Grilles horaires Traffic AJA
 - * Programmes indicatifs de modulation Temps Plein / Temps Partiel KP LYS
 - * PDV, Départ de salariés protégés
- Rapport Médecine du Travail

A la surprise de l'assemblée, la Direction annonce que le point 3 de l'ordre du jour : **Information sur l'arrêt de l'activité de l'hôtellerie de Marseille est reporté au CE de juillet et sera transformé en information et consultation.**

Le Président qui est également le Directeur Général de l'Exploitation Sol, ne rate pas l'occasion de nous rappeler ainsi sa perception du dialogue social en s'étonnant des attermoissements des représentants du Personnel face aux modifications de l'ordre du jour imposées unilatéralement par la Direction sans même en référer au Secrétaire de CE Mr CALOIN.

Enfin, c'est ce que nous supportons car ni Mr CALOIN ni aucun autre membre de son Syndicat FO n'ont jugé utile d'assister à cette session.

LE RESPECT DES INSTITUTIONS ET DU PERSONNEL N'EST PAS, A L'EVIDENCE, LEUR PREOCCUPATION MAJEURE!

INFOS DU MOIS DE MAI

PKT : hausse de 1,7 pts, le CR progresse également et le nombre de pax transportés augmente de 0,6 pts.

Ces résultats de croissance comparée 2009/2010 sont à relativiser car en 2009 la performance avait chuté de 20 pts.

Chute de trafic de 0,7 pts sur le COI, une réduction des capacités est à l'étude.

Progression du trafic cargo de 8 pts !

Tous les marchés enregistrent une hausse sauf l'Europe.

L'article de Libération concernant les différences fiscales en Europe entre la France et les autres pays a reçu un écho favorable.

Mr Bussereau accorde un moratoire fiscal concernant la perception des droits de TVA à l'étranger qui génère une économie de 30 millions d'euros.

Une réduction des taxes sur les nuisances sonores est accordée. **Par contre, aucune indemnité n'est prévue ni consentie pour les pertes issues de l'éruption du volcan Islandais.**

VN et RO intègrent Skyteam.

Alliance avec Jetstar qui opère entre l'Inde et l'Asie.

Le baril se stabilise à 78 USD.

INFOS EXTERNES CIE

BA : La grève du PN est à l'origine de l'aggravation des pertes de 11,5 pts sur un an. Le trafic de La classe Première chute de 5,6 pts.

LH : Trafic en progression de 10 pts suite à l'intégration de BMI et OS au sein de LH. Augmentation prévisionnelle de leurs tarifs de 10 à 30 euros selon les vols. Cette hausse sera compensée par une baisse de la surcharge pétrole.

AA : trafic en hausse de 4,1 pts.

UA : trafic en hausse de 7,5 pts

CO : trafic en hausse de 3,7 pts.

Easyjet : trafic en hausse de 7,9 pts

Ryanair transporte autant de passagers qu'AF !

ADP : Progression de l'activité de 3,9 pts.

Rejoignez le groupe des lecteurs de la CFE-CGC

Recevez nos publications par mail en vous inscrivant sur notre site <http://cfecgcaf.fr> ou en écrivant à info@cfecgcaf.fr



ZOOM ORLY

La grève ATC est la cause principale d'une baisse de trafic de 23 pts en juin. Le CR perd 1,8 pts. La ponctualité est fortement affectée par les travaux pistes.

L'utilisation des e-services atteint 71,8% (84% sur les navettes !)

NEO: l'enregistrement pro actif est à 0,5% alors qu'au HUB il atteint 5,5%.

Projets en cours :

- ⇒ réorganisation escale
- ⇒ NEO (validation des accès élite1 dans le hall2)
- ⇒ reprise d'activité passerelle repoussée à septembre cause perte accréditation des formateurs.
- ⇒ Regroupement des Zones piste achevée, mais problèmes de bruit à résoudre.
- ⇒ Reprise de l'activité CCM au 20 07.

Annonces de M.EMEYRIAT

Sélections RZA & Maîtrise sur DEF, CDG, ORY. **Réflexion en cours sur des recrutements externes.**

Transavia: **Un point sera fait prochainement.**

Stratégie: Impossible à long terme. Ok pour le court terme. Une étude sur la DEF à 5/7 ans sera **présentée à la rentrée.**

HUB : **Prévision d'allègement des structures sauf piste et passage.**

Départs PNC: à redévelopper mais effectifs restants insuffisants. **attente activité de 2011 pour prise de décision.**

Accord d'engagement d'activité avec la CCI de BOD **pas encore étudié.** Les clauses sont trop contraignantes sur un programme **pas encore défini.**

A la rentrée Mr Tizon sera remplacé par Mr Baptiste.

Info sur le service première sera **présentée à la rentrée.**

L'annonce principale est que les annonces seront faites plus tard, peut-être à la rentrée! Comme d'habitude! Tout reste à faire !

Seule certitude, le départ de P.Tizon, ce qui n'est pas forcément la meilleure des annonces!

POINTS SOUMIS AU VOTE DES ELUS

- pour** Information et consultation sur le projet d'évolution d'organisation de la formation à la DGES
- contre** Information et consultation sur les grilles horaires de la direction des opérations de CDG.
- pour** Information et consultation sur le projet de grilles horaire trafic de l'escale d'Ajaccio.
- contre** Information et consultation sur le projet de programmes indicatifs de modulation temps plein et temps partiels du service passage de l'escale de Lyon.
- pour** Votes pour le départ des salariés protégés dans le cadre du PDV.
- contre** **Projet itinéraires DEF Back Office Pilotage et coordination (BOPC): information et consultation sur le projet de déploiement dans les escales de Montpellier, Nantes et Strasbourg.**

Nous constatons, une fois encore, que la justification économique du projet est laissée de côté au « profit » d'une information très superficielle et très orientée.

Nous comprenons que la Direction continue à faire évoluer les organisations en recherchant constamment les effets d'échelle. L'orientation opérationnelle du projet est intéressante dans le cadre d'une recherche d'économie sans licenciement et de recherche de performance.

Un back office alliant compétences commerciales et opérationnelles est une idée que nous revendiquons !!

Malgré cela nous avons voté contre le projet pour des raisons Techniques:

⇒ La présentation des projets en CE est devenue tellement superficielle que les questions de fond sont systématiquement éludées par la Direction.

Mais également pour des raisons d'équité sociale et morale

⇒ Ceux qui ne deviendront pas TPC deviendront AEC

⇒ L'éligibilité au poste de TPC est restreinte

⇒ La filière pour le poste de TPC est arbitraire et définie sans concertation. Les décisions prises sont iniques et laissent penser que l'évolution sur un poste ne dépend plus des compétences individuelles mais du secteur d'origine. Nous sommes loin du principe « à travail égal salaire égal », même s'il s'agit plus ici de niveau de poste que de salaire.

La mise en œuvre de Molière a, dans les esprits, cassé le principe des filières en vigueur. La mise au placard de Molière n'a pas rétabli ce principe et aujourd'hui la Direction invente des règles au gré de ses intérêts immédiats ou par simple mépris ou désintérêt des valeurs morales et sociales.

La Direction navigue à vue, entre économies relatives, paix sociale, connivences particulières. Elle n'hésite pas à sacrifier la cohérence des projets pour son intérêt à court terme qui n'est certainement pas celui de la Cie et de nos clients. Cette politique de décisions à la petite semaine s'apparente à une fuite en avant vouée au sacro saint principe de paix sociale, elle déstabilise fortement l'organisation du travail et participe à la destruction du tissu hiérarchique.

Elle apporte une bien piètre réponse aux questions et aux exigences des élus et représentants CFE-CGC et participe à la dégradation de la qualité des débats. L'argumentation, l'analyse, la recherche de solution, l'échange et la conviction ont totalement disparu et font place aux décisions unilatérales, fruits d'accords combinés en antichambre au détriment du dialogue social, du personnel et des intérêts de la Compagnie.

La DGES n'est-elle pas en train de monter dans le bus de l'équipe de France ?